

17 juillet 2013

52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS
Tél : 01 55 34 33 20 - Fax : 01 44 53 01 14
snapatsi@snapatsi.fr

<http://snapatsi.fr>



VERS UNE RÉFORME DES SGAP

Lors d'une réunion en bilatérale avec le Ministre en juillet 2012, le SNAPATSI avait déjà dénoncé la situation préoccupante des SGAP, qui voient leurs missions se développer de façon exponentielle et sans cadre juridique depuis la circulaire de 2002 qui n'a pas évolué.

Depuis, le dernier Comité Interministériel pour la Modernisation de l'Action Publique qui s'est réuni le 2 avril 2013 a acté la réorganisation de l'administration territoriale.

Les SGAP seront transformés en SGAMI (Secrétariats Généraux à l'Administration du Ministère de l'Intérieur).

Ainsi dans un cadre juridique approprié la zone sera le niveau de gestion des fonctions support non opérationnelles de la Police Nationale, de la Gendarmerie Nationale et de l'Administration Territoriale.

Lors du CT Ministériel du 11 juillet 2013, le SNAPATSI a demandé à l'administration des réponses précises quant à l'impact de cette réforme sur les personnels exerçant dans les SGAP / SATP.

Bureau National

01.55.34.33.20

LE SNAPATSI SEUL SYNDICAT

À SE PRÉOCCUPER DE VOTRE AVENIR !

MODERNISATION ADMINISTRATIVE

